



COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - RAPPORT EXPLICATIF

Au vu de l'article L 2121-31 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), il est demandé aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur le compte administratif 2022 du budget principal de la Ville et de ses budgets annexes.



1. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS, VUE GENERALE ET RESULTATS DE CLOTURE

QUE RETENIR DE CET EXERCICE 2022 ?

Grâce à l'amélioration constante de sa situation financière depuis 2014, la Ville de Talence est aujourd'hui en mesure de faire face à la forte croissance des prix (notamment de l'énergie) et à la remontée des taux d'intérêt, sans avoir besoin d'actionner le levier fiscal ou de revoir à la baisse son ambitieux programme d'investissement.

L'épargne brute est même encore en légère augmentation sur cet exercice 2022 (de 6,6 M€ à 6,8 M€), ce qui permet à la Ville de continuer d'afficher une capacité de désendettement inférieure à la moyenne (2,9 ans, contre 4,9 ans pour les villes de même strate).

Sur l'exercice 2022, comme prévu, la Ville de Talence investit massivement, avec des dépenses qui s'élèvent à près de 19 M€. Trois projets d'envergure sont en effet en cours de réalisation : la réhabilitation du stade nautique, l'extension et la réhabilitation du groupe scolaire Paul Lapie et la participation aux travaux du stade Pierre Paul Bernard, du pôle administratif et sportif et du dojo.

Le financement de ces investissements est assuré à 75 % par les ressources propres de la Ville, qu'elle complète (pour la première fois depuis 6 ans) par un emprunt de 5 M€. L'encours de dette s'élève ainsi à 19,5 M€ au 31/12/2022 (contre 16,3 M€ au 1^{er} janvier).

Les ratios financiers de la Ville restent par conséquent à de très bons niveaux.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Épargne brute	2,7 M€	3,9 M€	5,3 M€	5,0 M€	5,4 M€	6,6 M€	6,8 M€
Encours de dette au 31/12	31,1 M€	28,4 M€	25,9 M€	23,6 M€	18,4 M€	16,3 M€	19,5 M€
Capacité de désendettement	11,4 ans	7,3 ans	4,9 ans	4,7 ans	3,4 ans	2,5 ans	2,9 ans
Trésorerie au 31/12	13,4 M€	17,0 M€	14,9 M€	21,8 M€	15,7 M€	13,0 M€	7,6 M€

1.1 Les résultats de l'exercice 2022

Les soldes d'exécution du compte administratif 2022 s'équilibrent comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022	
FONCTIONNEMENT	
Dépenses (y compris opérations d'ordre)	51 650 889,84 €
Recettes (y compris opérations d'ordre)	57 410 939,48 €
Résultat de l'exercice 2022	5 760 049,64 € (1)
Report du résultat de l'exercice 2021	4 681 249,10 €
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 441 298,74 € (2)
INVESTISSEMENT	
Dépenses (y compris opérations d'ordre)	21 593 597,23 €
Recettes (y compris opérations d'ordre)	10 464 630,25 €
Résultat de l'exercice 2022	-11 128 966,98 € (3)
Report du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 (1068)	8 992 367,45 €
Report du résultat de l'exercice 2021	-655 552,75 €
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-2 792 152,28 € (4)
Restes à Réaliser en dépenses d'investissement	13 431 956,32 €
Restes à Réaliser en recettes d'investissement	4 693 747,80 €
RESULTAT DE LA BALANCE DES RESTES A REALISER	-8 738 208,52 € (5)
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	-5 368 917,34 € = (1) + (3)
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2022 (y compris reports 2021)	7 649 146,46 € = (2) + (4)
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2022 (y compris reports 2021 et Restes à Réaliser)	-1 089 062,06 € = (2) + (4) + (5)

Il convient ainsi de reprendre dans le cadre du budget primitif 2023 :

- L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 (+10 441 298,74 €) ;
- Le déficit d'investissement de l'exercice 2022 (- 2 792 152,28 €) ;
- Les restes à réaliser de l'exercice 2022, en dépenses (13 431 956,32 €) et en recettes (4 693 747,80 €).

1.2 Les taux de réalisation de l'exercice 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		CREDITS 2022 (BP + DM)	CA 2022	TAUX DE REALISATION *
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 733 188 €	7 202 704 €	93%
012	CHARGES DE PERSONNEL	26 687 694 €	26 648 074 €	100%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	7 108 955 €	7 079 009 €	100%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	7 697 997 €	7 529 507 €	98%
66	CHARGES FINANCIERES	459 377 €	431 423 €	94%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	504 300 €	261 160 €	52%
68	DOTATIONS PROVISIONS	41 000 €	3 894 €	9%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 925 423 €		
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 735 000 €	2 495 118 €	144%
TOTAL		59 892 934 €	51 650 890 €	99%

* Taux de réalisation hors compte 023

RECETTES		CREDITS 2022 (BP + DM)	CA 2022	TAUX DE REALISATION *
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2021	4 681 249 €		
013	ATTENUATION DE CHARGES	100 000 €	118 941 €	119%
70	PRODUIT DES SERVICES & DU DOMAINE	4 170 529 €	4 545 851 €	109%
73	IMPOTS ET TAXES	41 185 000 €	41 780 221 €	101%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	8 936 490 €	9 173 223 €	103%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	130 500 €	143 922 €	110%
76	PRODUITS FINANCIERS		75 €	so
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		915 426 €	so
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	689 166 €	733 280 €	106%
TOTAL		59 892 934 €	57 410 939 €	104%

* Taux de réalisation hors compte 002

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		CREDITS 2022 (BP + DM)	CA 2022	TAUX DE REALISATION
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2021	655 553 €		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	45 719 €	45 719 €	100%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	54 000 €	54 000 €	100%
16	REMBOURSEMENT CAPITAL DE LA DETTE	1 905 000 €	1 890 390 €	99%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 000 €	0 €	0%
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	2 602 369 €	2 554 347 €	98%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 417 848 €	2 600 849 €	76%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	28 316 188 €	26 947 330 €	95%
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	26 954 €	26 951 €	100%
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	689 166 €	733 280 €	106%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	257 000 €	172 688 €	67%
TOTAL		38 019 797 €	35 025 554 €	94%

* Taux de réalisation hors compte 001

RECETTES		CREDITS 2022 (BP + DM)	CA 2022	TAUX DE REALISATION *
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 750 000 €	1 664 534 €	95%
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	8 992 367 €	8 992 367 €	100%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 251 078 €	5 799 087 €	110%
16	EMPRUNTS	11 297 229 €	5 000 000 €	44%
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	11 700 €	26 951 €	230%
024	PRODUITS DES CESSIONS	800 000 €		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 925 423 €		
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 735 000 €	2 495 118 €	144%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	257 000 €	172 688 €	67%
TOTAL		38 019 797 €	24 150 746 €	82%

* Taux de réalisation hors comptes 024 et 021

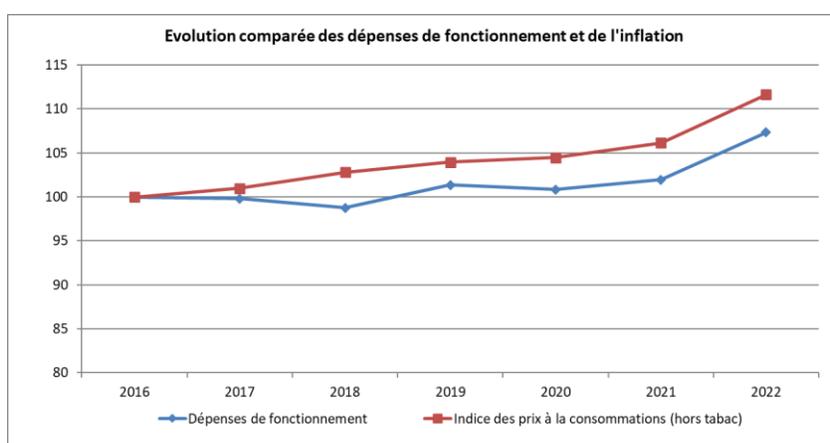
Les taux de réalisation de la section d'investissement tiennent compte des restes à réaliser. En dépenses, ils se chiffrent à 13,4 M€, dont :

- *Réhabilitation du stade nautique Henri Deschamps : 6,3 M€*
- *Extension et réhabilitation du groupe scolaire Lapie : 1,5 M€*
- *Travaux du Grand Stade Pierre Paul Bernard et construction d'un dojo : 0,7 M€*
- *Grand Peixotto-Margaut : 0,3 M€*
- *Acquisition foncière : 1 M€*
- *Acquisition de matériel : 0,8 M€*

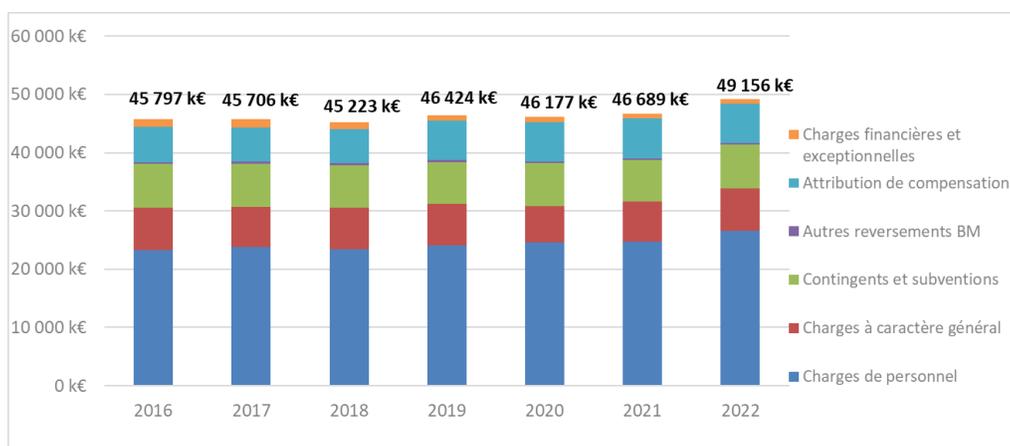
2. RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : UNE GESTION RIGOUREUSE ET DES AMBITIONS CONFIRMEES

Entre l'inflation constatée en 2022 (plus de 5 %), la reprise d'un certain nombre d'activités/manifestations (après deux années de crise sanitaire) et sous les effets conjugués de la hausse de 3,5 % du point d'indice au 1^{er} juillet 2022 (+0,5 M€) et de la mise en place du RIFSEEP au 1^{er} février 2022 (+0,35 M€), **les dépenses de fonctionnement de la Ville de Talence progressent de manière importante entre les exercices 2021 et 2022 (+5,3 %).**

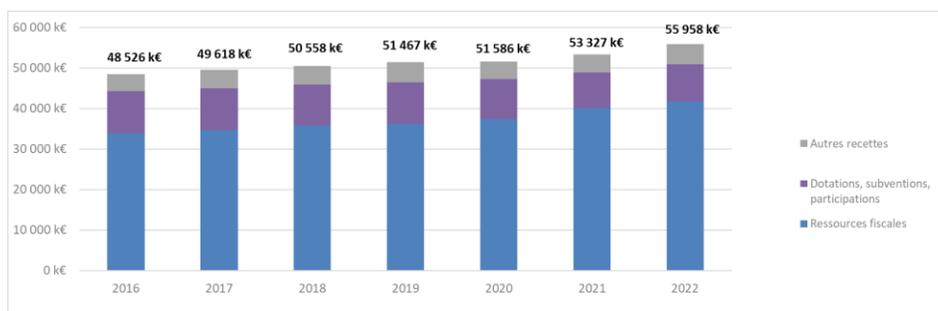
Néanmoins, depuis 2016, les dépenses de fonctionnement de la Ville progressent sur un rythme moins élevé que celui de l'inflation.



Sur l'exercice 2022, ce sont les charges à caractère général (+4,1 %) et les charges de personnel (+7,9 %) qui augmentent le plus. A l'inverse, la Ville continue de réaliser des économies sur les frais financiers (-9,6 %), résultat notamment du désendettement significatif qui s'opère depuis 2014. **Au compte administratif 2022, les dépenses de fonctionnement s'établissent ainsi à 49,2 M€ (contre 46,7 M€ au CA 2021).**



Dans le même temps, les recettes de fonctionnement croissent de 4,9 %, pour atteindre près de 56 M€. Ce sont les produits de la fiscalité directe (revalorisation nationale des bases d'imposition de 3,4 %) et indirecte (notamment avec la hausse des droits de mutation à titre onéreux), avec des hausses respectives de 3,9 % et 10,5 %, qui participent à cette croissance relativement importante des recettes.

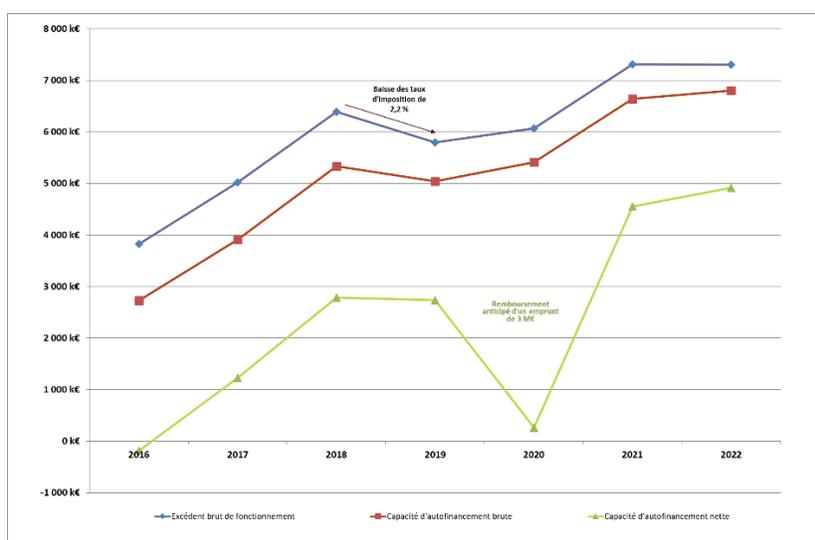


Il importe également de souligner que la dotation globale de fonctionnement (comprenant la part forfaitaire, la dotation de solidarité urbaine et la dotation nationale de péréquation) est en augmentation (+0,7 %) et passe de 7,4 M€ à 7,5 M€.

Par ailleurs, contrairement aux deux années précédentes, les produits des services et les loyers perçus sont également en hausse. La Ville avait en effet accordé en 2020 et 2021 de nombreux remboursements et exonérations en lien avec la crise sanitaire.

Les recettes et dépenses de fonctionnement progressant à un rythme quasiment équivalent, **les soldes d'épargne de la Ville sont légèrement en hausse entre 2021 et 2022.** L'épargne brute augmente en effet de 2,5 % et s'établit à 6,8 M€ en 2022 (contre 6,6, M€ en 2021).

Avec le désendettement significatif que connaît la Ville depuis 2014, le remboursement du capital de la dette est en baisse (de 2,1 M€ à 1,9 M€) et l'épargne nette est donc aussi en hausse (+7,9 %). Elle s'élève à 4,9 M€ en 2022.



L'année 2022 est enfin marquée par un niveau record d'investissement. Les dépenses d'équipement se chiffrent à 18,8 M€ (soit 429 €/habitant, contre 340 € en moyenne en 2021 pour les communes de même strate) et traduisent la réalisation de nombreux projets :

- Réhabilitation du stade nautique ;
- Réhabilitation et extension du groupe scolaire Paul Lapie ;
- Réhabilitation et extension de stade Pierre Paul Bernard ;
- Construction du pôle administratif et sportif et d'un dojo ;
- Création de la maison des nouvelles solidarités ;
- Divers travaux d'entretien des bâtiments communaux, des écoles et de voirie ;
- ...

En plus de l'épargne nette (4,9 M€), la Ville dispose en 2022 de ressources propres relativement importantes (3,5 M€) :

- Les subventions versées par l'Etat ou d'autres collectivités dans le cadre des projets d'investissement : 1,1 M€ ;
- La récupération de la TVA : 1,1 M€ ;
- Le reversement par Bordeaux Métropole d'une partie de la taxe d'aménagement : 0,6 M€ ;
- Les cessions foncières : 0,7 M€.

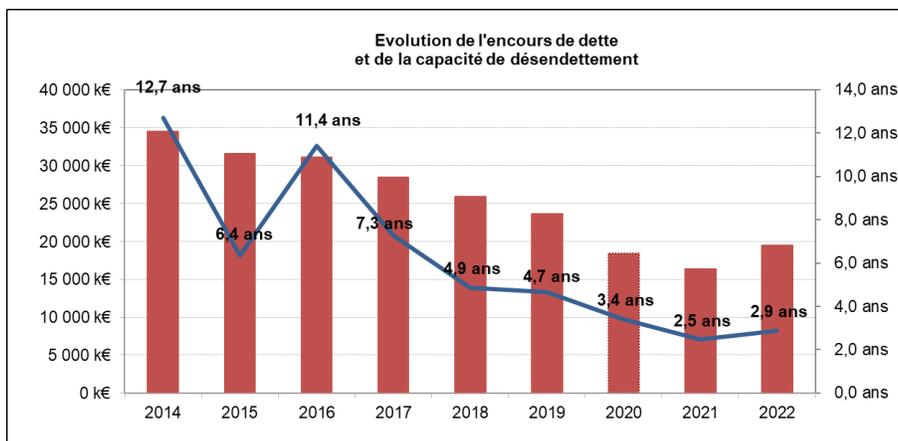
Néanmoins, au regard de l'importance des investissements réalisés, le besoin de financement est relativement conséquent (10,4 M€). Il est couvert par :

- La consommation d'une partie de la trésorerie : 5,4 M€ ;
- Un emprunt d'équilibre (pour la première fois depuis 6 ans) : 5,0 M€.

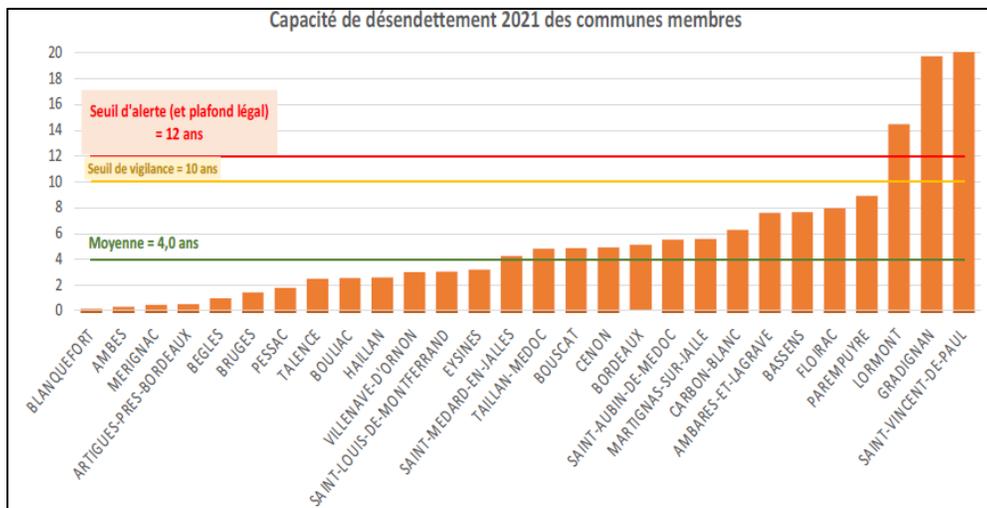
Cet emprunt a été contracté en fin d'année 2022 auprès de la Banque Postale. Il est constitué de deux lignes :

- Un premier emprunt de 3 M€ à taux fixe (3,60 %) sur 20 ans ;
- Un second de 2 M€ à taux variable (Euribor 3 mois + 0,73 %) sur 20 ans.

L'encours de dette est ainsi en hausse en 2022 et passe de 16,3 M€ au 31/12/2021 à 19,5 M€ au 31/12/2022 :



La capacité de désendettement est ainsi en légère augmentation, de 2,5 ans à 2,9 ans. Pour rappel, elle était de 12,7 ans en 2014 et la moyenne nationale des villes de même strate s'établit en 2021 à 4,9 ans. Au sein de Bordeaux Métropole, la Ville de Talence fait figure de bonne élève en la matière.



3. SECTION DE FONCTIONNEMENT : DES EQUILIBRES PRESERVES MALGRE L'INFLATION

3.1 Une croissance importante des dépenses de fonctionnement, tirée par l'inflation

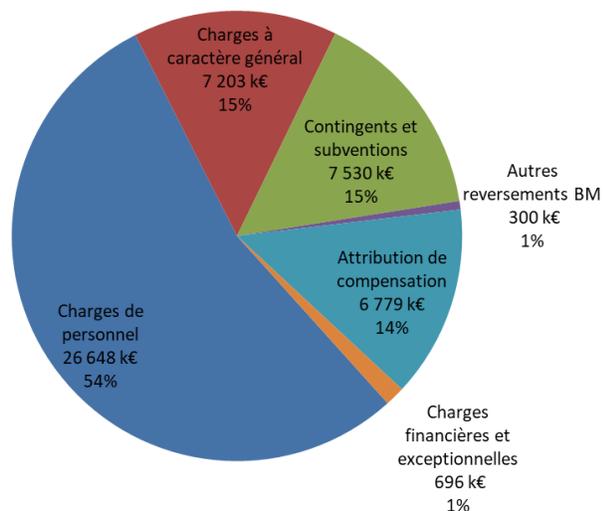
Entre la forte augmentation des prix (inflation moyenne annuelle de 5,2 % en France) et la revalorisation des rémunérations du personnel (hausse de 3,5 % du point d'indice au 1^{er} juillet 2022 et mise en place du RIFSEEP au 1^{er} février 2022), **les dépenses de fonctionnement de la Ville de Talence progressent de manière importante entre les exercices 2021 et 2022 (+5,3 %, contre +1,2 % en moyenne par an depuis 2016¹).**

Les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent ainsi à 49 156 k€ (contre 46 689 k€ en 2021).

(en milliers d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evo. 16/22	Evo. 21/22
Charges de personnel	23 339	23 796	23 350	24 091	24 643	24 687	26 648	2,2%	7,9%
Charges à caractère général	7 186	6 920	7 202	7 146	6 225	6 916	7 203	0,0%	4,1%
Autres charges de gestion courante	7 579	7 313	7 273	7 164	7 356	7 151	7 530	-0,1%	5,3%
Prélèvement FPIC	299	419	345	320	321	316	300	0,0%	-5,0%
Attribution de compensation	6 005	5 889	5 897	6 737	6 724	6 751	6 779	2,0%	0,4%
Reversement FPS	0	0	0	140	76	0	0	so	so
Total des charges courantes	44 408	44 337	44 068	45 598	45 346	45 821	48 459	1,5%	5,8%
Charges financières	842	676	602	554	526	477	431	-10,6%	-9,6%
Charges exceptionnelles et dotation aux amortissements	547	693	553	272	304	391	265	-11,4%	-32,2%
Total des dépenses de fonct.	45 797	45 706	45 223	46 424	46 177	46 689	49 156	1,2%	5,3%

Globalement, la composition des dépenses de fonctionnement (par nature) reste à peu près la même qu'en 2021 :

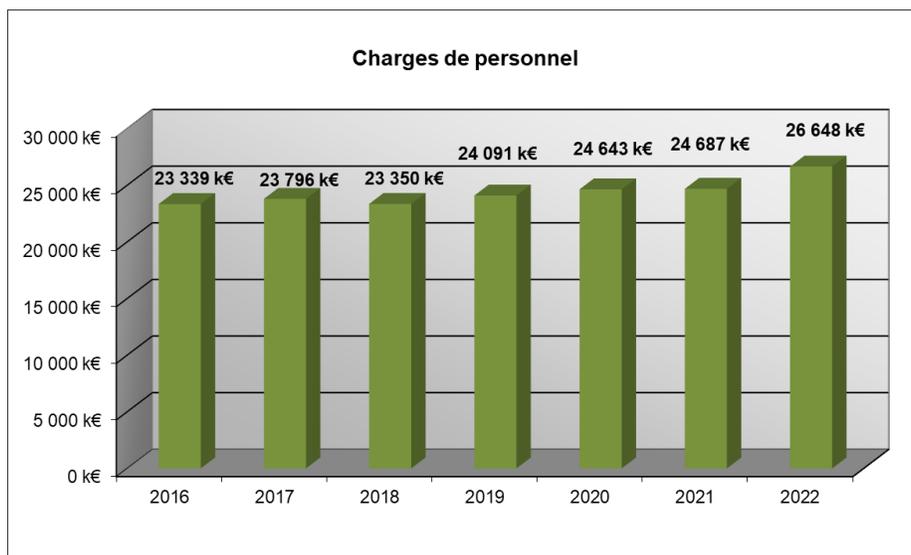
Composition des dépenses de fonctionnement (2022)



¹ Sauf précision contraire, tous les taux d'évolution indiqués dans ce rapport entre 2016 et 2022 sont des taux de croissance annuels moyens.

Chapitre 012 – Charges de personnel

Entre 2016 et 2021, l'évolution de la masse salariale de la Ville est restée très mesurée (+1,1 % en moyenne par an), alors même que la Ville a repris en régie certaines activités (centre de loisirs), mis en place la réforme des rythmes scolaires et créé de nouveaux services de proximité (comme Allo Talence et la médiation).



Leur augmentation est en revanche beaucoup plus conséquente en 2022 (+7,9 %, soit +1 961 k€), en raison notamment :

- De la mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP - Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) au 1^{er} février 2022 : +334 k€ ;
- De la hausse de 3,5 % du point d'indice au 1^{er} juillet 2022 : +460 k€ ;
- Du versement de la prime inflation : +60 k€ ;
- De la revalorisation du SMIC et des grilles de catégorie C : +284 k€

En dehors de ces facteurs collectifs de hausse des rémunérations, la masse salariale croît de 3,3 % entre 2021 et 2022, résultat pour l'essentiel :

- Des évolutions de carrières individuelles (prise d'un échelon, promotion dans le cadre de la CAP ou suite à la réussite d'un concours ou examen) ;
- Des recrutements réalisés, le nombre d'agents présents au 31/12 dans la collectivité passant de 734 en 2021 à 762 en 2022.

La municipalité a en effet renforcé ses effectifs dans certains secteurs jugés comme prioritaires :

- La sécurité et tranquillité publique avec des créations de poste au sein de la police municipale et de la surveillance de la voie publique ;
- La proximité, avec de nouveaux médiateurs et animateurs sociaux dans les quartiers de Thouars et Raba ;
- L'accueil et l'encadrement des enfants en dehors du temps scolaire ;
- L'entretien et la maintenance de nos bâtiments communaux, notamment pour accentuer notre expertise en matière de sobriété énergétique.

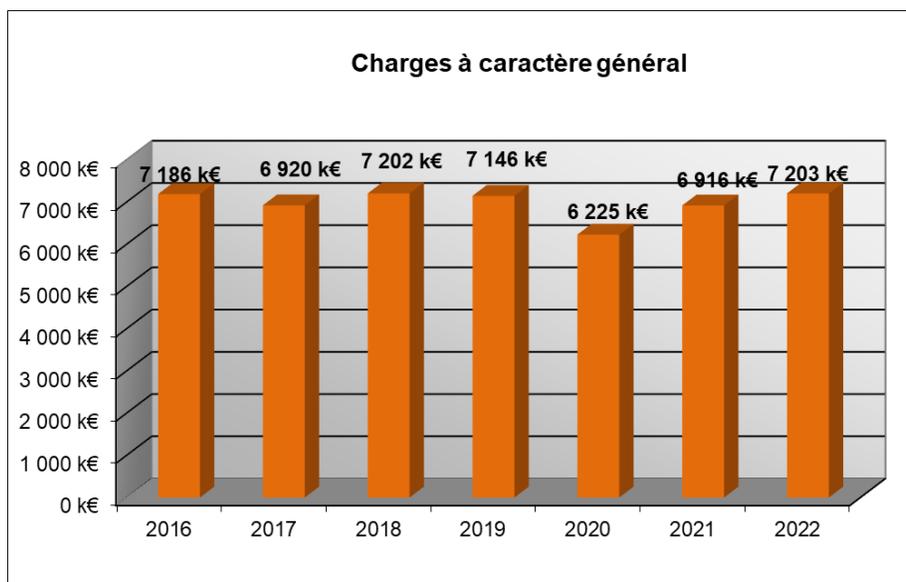
Certains postes ont aussi ponctuellement fait l'objet d'un doublon sur 2022 suite à des départs en retraite, des congés parentaux ou des disponibilités.

Tableau des effectifs :

EFFECTIFS AU 31/12	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TITULAIRES	534	511	508	509	505	510	501
CONTRACTUELS	220	207	218	237	256	224	261
TOTAL	754	718	726	746	761	734	762

Chapitre 011 – Charges à caractère général

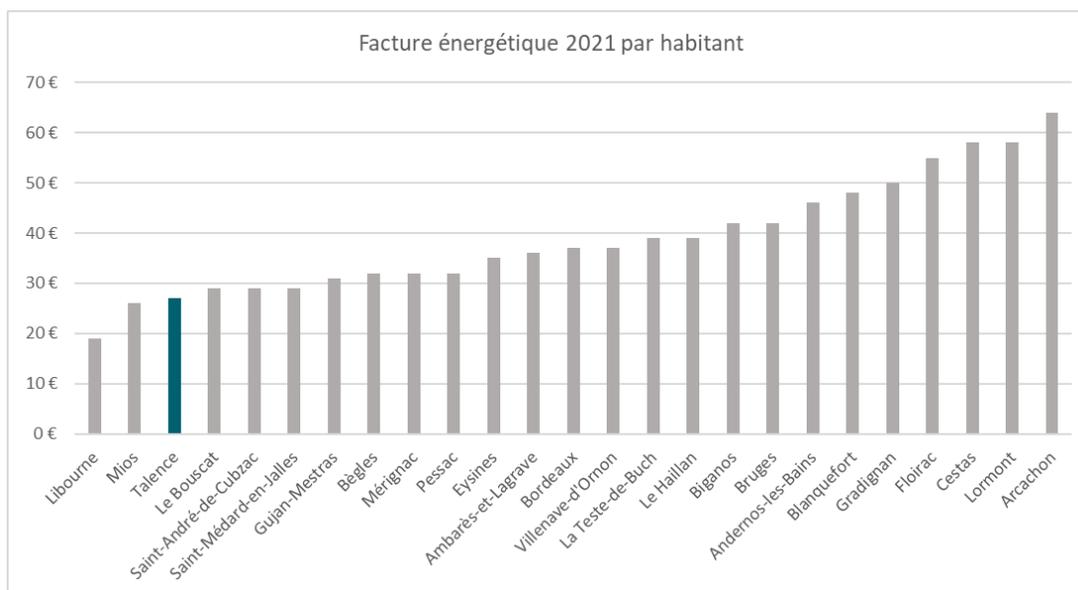
Depuis 2016, la Ville de Talence a réussi à globalement contenir l'évolution de ses charges à caractère général, puisqu'elles n'ont quasiment pas augmenté. Elles s'élèvent au compte administratif 2022 à 7 203 k€.



L'année 2020 avait été très particulière (crise sanitaire entraînant confinements et restrictions diverses). La Ville avait ainsi réalisé des économies, notamment sur la facture énergétique et l'achat de denrées alimentaires.

En 2021, le niveau des charges à caractère général était revenu à un niveau comparable à ceux de 2018 et 2019, quoique légèrement en dessous, la Ville de Talence ayant fait entre temps des économies sur sa facture énergétique (passage en LED de l'ensemble du parc d'éclairage public et fermeture en septembre pour travaux du stade nautique).

Sur cette question de la facture énergétique (environ 1,6 M€ par an), la Ville de Talence fait d'ailleurs office de bonne élève, puisqu'elle est la troisième commune la moins dépensière en 2021² (par habitant) des 25 communes de Gironde les plus peuplées.



Sur l'année 2022, les charges à caractère général sont naturellement en hausse (+4,1 %), à un niveau toutefois inférieur à celui de l'inflation (+5,2 %).

(en milliers d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evo. 16/22	Evo. 21/22
Fluides et chauffage	1 923	1 738	1 764	1 769	1 455	1 784	1 602	-3,0%	-10,2%
Carburants	148	126	157	137	112	123	164	1,7%	33,3%
Alimentation	776	852	847	921	651	863	935	3,2%	8,3%
Autres achats	632	610	706	755	798	957	889	5,8%	-7,1%
Entretien, réparation et maintenance	1 588	1 578	1 736	1 686	1 854	1 585	1 591	0,0%	0,3%
Locations mobilières et immobilières, charges locatives	413	388	426	214	68	110	216	-10,3%	96,6%
Achats de prestations de services	348	385	297	396	284	359	661	11,3%	84,1%
Assurances	144	149	150	120	128	319	149	0,6%	-53,2%
Affranchissement et télécommunications	280	264	274	231	131	113	124	-12,7%	10,0%
Impôts et taxes	301	249	266	243	200	253	253	-2,8%	0,2%
Formation et déplacement personnel	87	66	66	76	97	86	86	-0,3%	0,3%
Insertions, catalogues et imprimés	166	146	177	202	170	175	236	6,0%	34,5%
Transport	135	123	117	127	81	73	127	-1,0%	74,6%
Réceptions	38	28	48	46	22	11	8	-23,3%	-27,4%
Autres charges générales	208	218	169	223	176	106	163	-4,0%	54,1%
Total des charges à caractère général	7 186	6 920	7 202	7 146	6 225	6 916	7 203	0,0%	4,1%

² A noter que sur l'année 2021, le stade nautique Henri Deschamps a fermé début septembre. S'il était resté ouvert toute l'année, le chiffre indiqué pour Talence (27 €/hab.) aurait été un peu plus élevé, de 2 ou 3 €.

Certaines dépenses sont en progression, conséquence directe de l'inflation :

- Carburants : +33,3 %
- Alimentation : +8,3 %
- Frais d'affranchissement : +10,0 %
- Publication : +34,5 %

D'autres types de dépenses sont également en augmentation ponctuelle, dans le cadre de la fermeture du stade nautique Henri Deschamps. La Ville a en effet dû s'adapter et louer des lignes d'eau à la piscine de Villenave d'Ornon pour les scolaires :

- Locations : +96,6 %
- Transport : +74,6 %

A l'inverse, les dépenses liées à l'énergie (hors carburants) sont en baisse de 10,2 % en 2022, avec la fermeture du stade nautique, mais surtout les économies réalisées (sur une année pleine) avec le passage en LED de l'ensemble du parc d'éclairage public.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Sous l'effet de l'augmentation des subventions versées au centre communal d'action sociale (+5,2 %³) et aux associations (+5,2 %), les autres charges de gestion courante sont en hausse de 5,3 % entre 2021 et 2022, pour s'établir à 7 530 k€ au compte administratif 2022 (contre 7 151 k€ en 2021).

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evo. 16/22	Evo. 21/22
Indemnités, frais de mission et de formations des élus	450	463	484	487	475	470	505	2,0%	7,5%
Subvention CCAS	4 030	4 000	3 850	3 850	3 850	3 850	4 050	0,1%	5,2%
Subventions versées aux associations	2 585	2 378	2 446	2 364	2 447	2 208	2 324	-1,8%	5,2%
Subventions aux écoles privées	325	304	293	277	396	418	429	4,7%	2,6%
Reversement au CCAS (concessions)	17	17	17	17	17	0	18	1,2%	so
Autres charges de gestion courante	173	152	184	169	170	205	204	2,8%	-0,7%
Total des autres charges de gestion courante	7 579	7 313	7 273	7 164	7 356	7 151	7 530	-0,1%	5,3%

Sont également compris au sein de ce chapitre les indemnités versées aux élus (505 k€, +7,5 % notamment sous l'effet de la hausse du point d'indice), les participations au PLIE (44 k€) et à la Mission Locale (64 k€), ainsi que les participations versées par la Ville aux frais de fonctionnement des écoles privées (429 k€, dont une partie est remboursée par l'Etat).

³ Conformément à la délibération prise le 12 décembre 2022.

Chapitre 014 - Atténuations de produits

Ce chapitre de dépenses comptabilise les reversements opérés par la Ville de Talence à Bordeaux Métropole. **Au total, ces derniers s'élèvent en 2022 à 7 079 k€.**

(en milliers d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evo. 16/22	Evo. 21/22
Attribution de compensation	6 005	5 889	5 897	6 737	6 724	6 751	6 779	2,0%	0,4%
Prélèvement FPIC	299	419	345	320	321	316	300	0,0%	-5,0%
Reversement FPS	0	0	0	140	76	0	0	so	so
Total des atténuations de charges	6 304	6 308	6 242	7 197	7 122	7 067	7 079	2,0%	0,2%

Avec la mutualisation du service informatique au 1^{er} janvier 2019, l'attribution de compensation de fonctionnement versée à Bordeaux Métropole avait fortement augmenté entre 2018 et 2019 (+840 k€). Depuis, ce montant est réévalué chaque année en fonction des demandes de la commune. Ce sont les révisions de niveau de service. Sur l'exercice 2022, l'attribution de compensation versée à BM est ainsi en augmentation (+27 k€) pour atteindre 6 779 k€.

La contribution au fond de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est en diminution, de 316 k€ à 300 k€.

Chapitre 66 – Charges financières

Depuis quelques années, la Ville de Talence s'est très largement désendettée. Entre 2014 et la fin de l'année 2021, l'encours de dette a été divisé par plus de deux, passant de 34,5 M€ au 31/12/2014 à 16,3 M€ au 31/12/2021.

En conséquence, les frais financiers payés par la Ville de Talence à nos différents partenaires bancaires sont de moins en moins élevés. Ils s'établissent en 2022 à 431 k€, contre 1 019 k€ en 2015.

Rappelons que la Ville a souscrit en fin d'exercice 2022 un emprunt de 5 M€ auprès de la Banque Postale dont les premiers remboursements interviendront en 2023.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont essentiellement composées de la subvention au budget annexe de la régie des transports (194 k€), dont le montant est quasiment stable entre 2021 et 2022.

A noter que les autres charges exceptionnelles étaient particulièrement importantes en 2021, avec le remboursement des activités culturelles et sportives décidé par le conseil municipal pour l'ensemble de la saison 2020/2021 (dans le cadre de la crise sanitaire).

(en milliers d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evo. 16/22	Evo. 21/22
Subvention SPIC La Médoquine	312	288	263	0	0	0	0	-100,0%	so
Subvention régie des transport	221	215	231	216	207	191	194	-2,1%	1,7%
Autres charges exceptionnelles	13	49	59	56	97	186	67	31,2%	-64,2%
Total des charges exceptionnelles	547	553	553	272	304	378	261	-11,6%	-30,9%

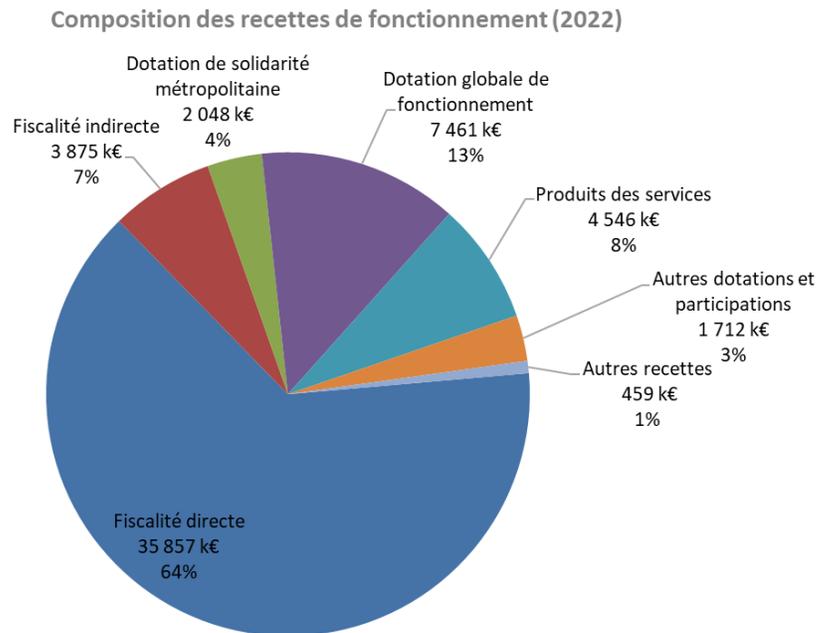
3.2 Une dynamique des recettes de fonctionnement qui continue à rester favorable

Sous l'effet principalement de la crise sanitaire (et notamment du premier confinement), les recettes de fonctionnement (hors cessions d'immobilisation) avaient stagné en 2020 (+0,2 %), pour être de nouveau en hausse (+3,4 %) en 2021.

En 2022, sous l'effet notamment de la croissance des produits fiscaux, les recettes de fonctionnement augmentent encore et de manière un peu plus soutenue que les années précédentes (+4,9 %), pour atteindre 55 958 k€.

(en milliers d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evo. 16/22	Evo. 21/22
Fiscalité directe	29 300	29 439	30 377	31 170	32 164	34 502	35 857	3,4%	3,9%
Fiscalité indirecte	2 663	3 359	3 415	2 961	3 163	3 506	3 875	6,5%	10,5%
dont DMTO (droits de mutation à titre onéreux)	1 787	2 569	2 515	2 292	2 517	2 821	3 093	9,6%	9,6%
dont taxe sur l'électricité	599	616	661	643	629	663	682	2,2%	2,9%
dont droits de place et stationnement	218	174	192	24	16	20	8	-41,9%	-58,5%
Dotation globale de fonctionnement	8 098	7 646	7 659	7 602	7 480	7 407	7 461	-1,4%	0,7%
Autres dotations et participations	2 218	2 528	2 560	2 713	2 424	1 466	1 712	-4,2%	16,8%
dont compensations fiscales	833	1 063	1 060	1 101	1 146	146	210	-20,5%	43,5%
dont autres dotations d'Etat	101	136	213	38	90	8	16	-26,7%	88,9%
dont participations et autres subventions	1 274	1 319	1 267	1 554	1 168	1 291	1 461	2,3%	13,2%
Produits des services	3 790	4 284	4 264	4 752	3 974	4 050	4 546	3,1%	12,2%
Autres produits courants	182	152	227	166	169	162	263	6,4%	62,0%
Dotation de solidarité métropolitaine	1 980	1 949	1 954	2 029	2 038	2 035	2 048	0,6%	0,6%
Total des recettes courantes	48 231	49 358	50 457	51 395	51 413	53 129	55 762	2,4%	5,0%
Produits exceptionnels (hors cessions)	295	260	101	72	172	198	196	-6,6%	-1,2%
Produits financiers	0	5,6%	so						
Total des recettes de fonctionnement	48 526	49 618	50 558	51 467	51 586	53 327	55 958	2,4%	4,9%

Globalement, la composition des recettes de fonctionnement (par nature) reste à peu près la même qu'en 2021, avec une part prépondérante prise par les ressources fiscales :



Chapitre 73 – Impôts et taxes

Entre 2021 et 2022, les ressources fiscales (directes et indirectes) augmentent de 4,3 %, passant de 40 043 k€ à 41 780 k€, expliquant en grande partie la dynamique positive des recettes totales de fonctionnement.

(en milliers d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evo. 16/22	Evo. 21/22
Taxes foncières et d'habitation	29 300	29 439	30 377	31 170	32 164	34 502	35 857	3,4%	3,9%
Dotation de solidarité métropolitaine	1 980	1 949	1 954	2 029	2 038	2 035	2 048	0,6%	0,6%
DMTO (droits de mutation à titre onéreux)	1 787	2 569	2 515	2 292	2 517	2 821	3 093	9,6%	9,6%
Taxe sur l'électricité	599	616	661	643	629	663	682	2,2%	2,9%
Droits de place et stationnement	218	174	192	24	16	20	8	-41,9%	-58,5%
Autres ressources fiscales	58	0	47	2	1	2	92	7,9%	4421,7%
Total des ressources fiscales	33 943	34 748	35 746	36 161	37 365	40 043	41 780	3,5%	4,3%

D'un montant de 35 857 k€, le produit des impôts directs constitue une très large part de ces ressources. Tandis que la pression fiscale est restée stable, **la Ville de Talence a tout de même vu son produit augmenter de 3,9 %**, résultat de la variation des bases d'imposition (dont la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition de 3,4 %).

	2021 Bases définitives			2022 Bases définitives		
	Bases	Taux	Produit	Bases	Taux	Produit
Taxe d'habitation*	3 876 621	23,03%	892 786	3 554 468	23,03%	818 594
Taxe foncière PB	51 065 348	49,69%	25 374 371	53 058 654	49,69%	26 364 845
Taxe foncière PNB	90 486	56,70%	51 306	90 478	56,70%	51 301
Rôles supplémentaires			30 353			130 870
Versement coefficient correcteur			8 217 118			8 542 937
Lissage			-64 320			-51 096
TOTAL			34 501 614			35 857 451

* Reste à compter de 2021 la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (non supprimée)

Au sein de ce chapitre de recettes, **les droits de mutation à titre onéreux sont pour la deuxième année en hausse importante (+9,6 % en 2022, après +12,1 % en 2021) et atteignent désormais plus de 3 M€**. Cette dynamique est liée à celle des transactions immobilières. Il convient donc de ne pas considérer ce niveau de ressource comme un acquis chaque année pour la Ville, dans la mesure où la conjoncture peut se retourner à tout moment.

La dotation de solidarité métropolitaine (DSM) évolue plus modérément. Elle passe en effet de 2 035 k€ en 2021 à 2 048 k€ en 2022 (+0,6 %). Son montant est indexé sur l'évolution entre 2021 et 2022 des ressources fiscales élargies et des dotations de l'Etat perçues par Bordeaux Métropole, déduction faite de la part métropolitaine de la contribution au fond de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Le produit de la taxe sur l'électricité est également en hausse (+2,9 %) entre 2021 et 2022, pour s'établir à 682 k€.

Chapitre 74 – Dotations et participations

Pour la première fois depuis de nombreuses années, **les dotations et participations perçues par la Ville de Talence sont en augmentation (+3,4 %) et se chiffrent au total à 9 173 k€ en 2022** (contre 8 873 k€ en 2021).

(en milliers d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evo. 16/22	Evo. 21/22
Part forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement	5 405	4 876	4 861	4 781	4 632	4 539	4 563	-2,8%	0,5%
Dotation de solidarité urbaine	2 071	2 212	2 295	2 368	2 441	2 501	2 568	3,7%	2,7%
Dotation nationale de péréquation	621	559	503	453	408	367	330	-10,0%	-10,0%
Participations autres organismes (CAF principalement)	1 117	1 210	1 165	1 503	969	1 202	1 241	1,8%	3,3%
Compensations fiscales	833	1 063	1 060	1 101	1 146	146	210	-20,5%	43,5%
Autres dotations et participations	268	256	336	109	310	118	261	-0,4%	120,8%
Total des dotations et participations	10 316	10 175	10 219	10 316	9 905	8 873	9 173	-1,9%	3,4%

La dotation globale de fonctionnement, composée de la part forfaitaire, de la dotation de solidarité urbaine et de la dotation nationale de péréquation, **est en augmentation, de 7 407 k€ à 7 461 k€**. La Ville bénéficie en effet d'une évolution démographique favorable (la population DGF passant de 44 274 à 45 620 habitants) et de la hausse de l'enveloppe nationale de la dotation de solidarité urbaine.

La participation de la Caisse d'Allocations Familiales est également en légère progression, portant le total des versements perçus d'autres organismes à 1 241 k€ (contre 1 202 k€ en 2021).

Chapitre 70 – Produit des services

Après deux années de crise sanitaire, **les produits des services sont en hausse en 2022 (+12,2 %), pour atteindre 4 546 k€** et s'approcher ainsi du montant enregistré au compte administratif 2019 :

(en milliers d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evo. 16/22	Evo. 21/22
Redevances d'occupation du domaine public	225	303	613	202	279	192	569	16,7%	195,5%
Redevances services culturels	278	256	282	287	191	121	287	0,6%	137,7%
Redevances services sportifs	549	611	784	670	251	140	63	-30,2%	-54,6%
Redevances services périscolaires	1 173	1 258	1 268	1 552	1 171	1 709	1 799	7,4%	5,3%
Reversement Métropole compétence propreté	933	933	936	936	858	1 014	936	0,1%	-7,7%
Remboursement de mise à disposition de personnels	360	652	133	392	376	387	334	-1,2%	-13,7%
Autres produits	273	272	249	714	847	487	557	12,6%	14,2%
Total des produits des services	3 790	4 284	4 264	4 752	3 974	4 050	4 546	3,1%	12,2%

3.3 Une section de fonctionnement dont les équilibres restent préservés

Les recettes et dépenses de fonctionnement progressant à un rythme quasiment équivalent, **les soldes d'épargne de la Ville sont légèrement en hausse entre 2021 et 2022.**

(en milliers d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evo. 16/22	Evo. 21/22
Produits courants	48 231	49 358	50 457	51 395	51 413	53 129	55 762	2,4%	5,0%
Charges courantes	44 408	44 337	44 068	45 598	45 346	45 821	48 459	1,5%	5,8%
Excédent brut de fonctionnement	3 823	5 021	6 390	5 797	6 067	7 308	7 303	11,4%	-0,1%
Produits exceptionnels (hors cessions)	295	260	101	72	172	198	196		
Charges exceptionnelles	547	693	553	272	304	391	265		
<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>-252</i>	<i>-434</i>	<i>-452</i>	<i>-199</i>	<i>-132</i>	<i>-193</i>	<i>-69</i>		
Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0		
Intérêts de la dette	842	676	602	554	526	477	431		
<i>Résultat financier</i>	<i>-842</i>	<i>-675</i>	<i>-602</i>	<i>-554</i>	<i>-526</i>	<i>-477</i>	<i>-431</i>		
Capacité d'autofinancement brute	2 729	3 912	5 335	5 043	5 409	6 638	6 802	16,4%	2,5%
Remboursement du capital des emprunts	2 914	2 685	2 550	2 305	5 148	2 085	1 890		
Capacité d'autofinancement nette	-185	1 227	2 785	2 738	261	4 553	4 912	so	7,9%

Après remboursement du capital des emprunts, la Ville de Talence dégage une épargne nette de 4 912 k€ en 2022 (contre 4 553 k€ en 2021), qu'elle peut affecter au financement de ses dépenses d'investissement.

Ce niveau d'épargne permet à la Ville de préserver ses marges de manœuvre, de conserver une capacité d'investissement relativement importante tout en limitant le recours à l'emprunt.

4. UN NIVEAU DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT JAMAIS ATTEINT

4.1 Les dépenses d'investissement

Depuis trois exercices, les dépenses d'investissement de la Ville de Talence sont en très nette augmentation. C'est notamment le cas en 2022, avec des dépenses réelles d'investissement qui s'élèvent à 20 688 k€. Elles comprennent :

- Les dépenses d'équipement (18 797 k€) ;
- Le remboursement du capital de la dette (1 890 k€).

(en milliers d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Subventions d'équipement versées	9	387	352	622	630	652	2 156
Immobilisations corporelles	935	1 901	3 384	2 036	773	1 372	759
dont acquisitions foncières	114	1 031	2 400	451	0	715	78
dont acquisitions de matériel et mobilier	821	870	984	1 585	773	657	681
Immobilisations en cours	2 636	2 087	2 786	4 425	6 572	9 505	15 755
Remboursement du capital de la dette	2 914	2 685	2 550	2 305	5 148	2 085	1 890
Dépôts et cautionnements reçus	0	0	1	0	0	0	0
Prêts	25	43	0	0	65	0	0
Autres dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	56	127
Total des dépenses réelles d'investissement	6 518	7 103	9 073	9 387	13 189	13 669	20 688

Les dépenses d'équipement sont donc à nouveau en hausse (18 797 k€ en 2022, contre 6 875 k€ en moyenne entre 2016 et 2021), avec trois projets d'envergure qui sont en cours de réalisation :

- La réhabilitation du stade nautique Henri Deschamps : 9 601 k€
- L'extension et la réhabilitation du groupe scolaire Paul Lapie : 2 946 k€
- La participation aux travaux du stade Pierre Paul Bernard, du pôle administratif et sportif et du dojo 1 888 k€

D'autres projets importants sont en phase de conception (études) :

- La réhabilitation du Château des Arts et construction de l'école de musique et de danse : 72 k€
- La construction d'une salle polyvalente en centre-ville : 22 k€
- La réalisation d'un planétarium : 22 k€
- La réhabilitation du groupe scolaire Camus : 32 k€

(en milliers d'euros)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Requalification du quartier de Thouars	118	14	846	50		78	1 106
Réhabilitation du stade nautique Henri Deschamps	18	39	176	1 225	3 144	9 601	14 203
Extension et réhabilitation du groupe scolaire Lapie		3	37	435	2 400	2 946	5 822
Création de deux padel et couverture d'un terrain de tennis			23	142	735		900
Création d'une maison des nouvelles solidarités			62	371	1 147	496	2 075
Modernisation de l'ensemble du parc d'éclairage public (passage en LED)				2 041	209		2 250
Travaux du Grand Stade Pierre Paul Bernard et construction d'un dojo						1 888	1 888
Grand Peixotto-Margaut		26			32	38	95
Château des Arts - Acquisition		2 400					2 400
Réhabilitation Château des Arts et construction de l'école de musique et de danse			268	124		72	464
Construction d'une salle polyvalente en centre-ville						22	22
Planétarium						22	22
Réhabilitation du groupe scolaire Camus						32	32

A noter aussi :

- La participation aux études et travaux pour la réouverture de la halte de Talence Médoquine : 81 k€
- L'installation de nouvelles aires de jeux : 171 k€
- Divers travaux de voirie, d'éclairage public et sur les espaces verts : 639 k€
- Des travaux d'aménagement du cimetière : 71 k€
- Des travaux d'entretien sur les équipements sportifs et culturels : 276 k€
- Des travaux d'entretien sur les établissements scolaires : 232 k€
- L'acquisition de matériel divers : 681 k€
- Les versements à Bordeaux Métropole dans le cadre de la mutualisation du service informatique : 670 k€

4.2 Les recettes d'investissement

Pour assurer le financement de ces dépenses, la Ville de Talence peut compter en 2022 sur une épargne nette relativement conséquente (4 912 k€) à laquelle viennent s'ajouter des ressources propres d'investissement (3 517 k€) et un emprunt (5 000 k€).

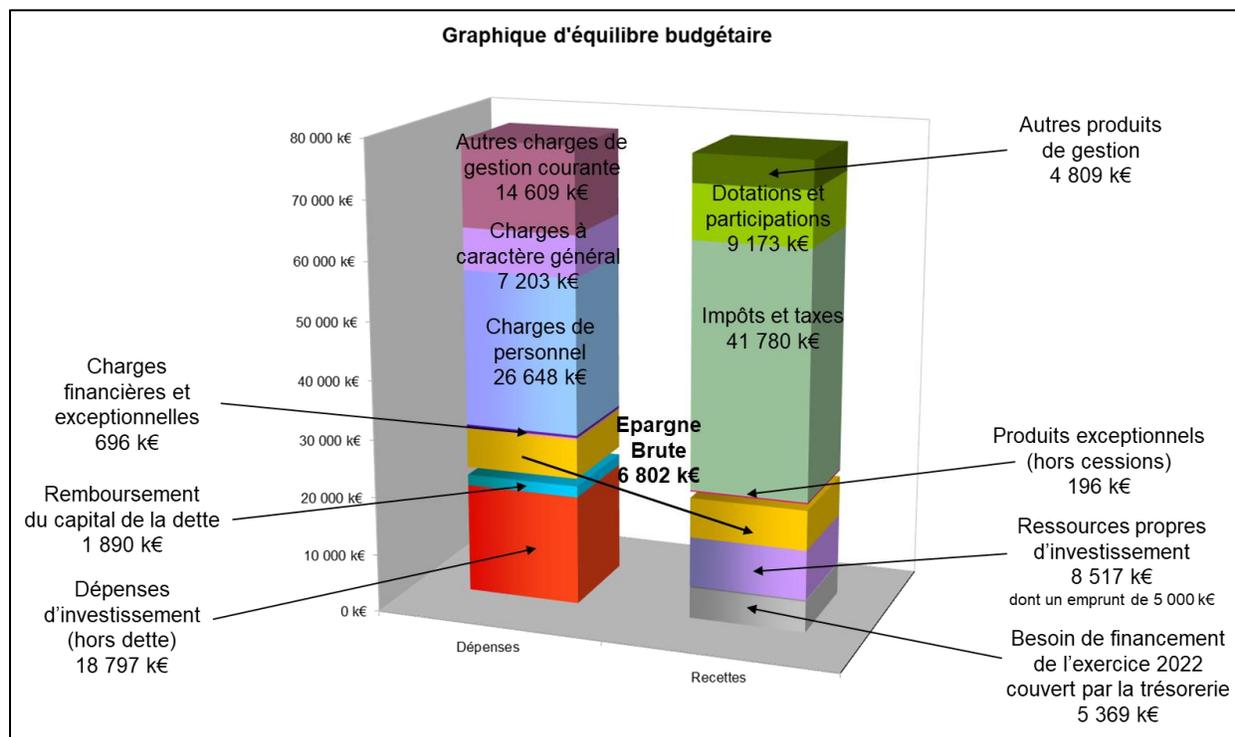
Les recettes de la section d'investissement s'élèvent ainsi à 8 517 k€ :

(en milliers d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Subventions d'investissement	489	463	270	141	393	2 678	1 105
Emprunts	2 500	0	0	0	0	0	5 000
Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0
FCTVA et taxe d'aménagement	957	707	962	981	1 203	1 520	1 665
Cessions d'immobilisations	10 350	5 604	390	10 150	41	95	720
Remboursement de prêts	0	25	0	0	43	0	0
Autres recettes d'investissement	0	0	0	0	0	70	27
Total des recettes réelles d'investissement	14 296	6 800	1 622	11 272	1 679	4 364	8 517

Les dépenses d'investissement s'élevant à 18 797 k€ et étant ainsi supérieures aux recettes, la Ville utilise une partie de sa trésorerie (-5 369 k€).

Le résultat de clôture passe ainsi de 13 018 k€ à 7 649 k€. Cette trésorerie restante permettra de financer en 2023 la fin des travaux des grands projets d'investissement en cours (extension et réhabilitation du groupe scolaire Lapie, réhabilitation du stade nautique Henri Deschamps, travaux du Grand Stade Pierre Paul Bernard et construction d'un dojo...).

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION



EN CONCLUSION :

Dans ce contexte financier particulièrement complexe, la Ville de Talence réussit à préserver ses équilibres financiers, mais surtout à conserver une importante capacité d'investissement.

L'exercice 2022 est en effet marqué par une légère hausse des soldes d'épargne (malgré la forte inflation) et un niveau élevé d'investissement, avec la réalisation en cours de trois projets d'envergure :

- **La réhabilitation du stade nautique Henri Deschamps**
- **L'extension et la réhabilitation du groupe scolaire Paul Lapie**
- **La participation aux travaux du stade Pierre Paul Bernard, du pôle administratif et sportif et du dojo**

Cette gestion rigoureuse, à nouveau confirmée sur cette année écoulée, est la clé pour que la Ville puisse continuer à porter un ambitieux programme d'investissement, sans pour autant augmenter les taux d'imposition.